



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2145>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-2145**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation d'auscultation, mise en place d'instrumentation et diagnostic des ouvrages d'art du réseau routier national de la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF).

Description : À l'issue des actions de surveillance périodique (réalisées dans le cadre d'un autre accord-cadre), les ouvrages d'art nécessitent la réalisation d'auscultations permettant de lever d'éventuelles incertitudes et de suivre leur évolution. Ces auscultations ont également pour but de préparer les futures opérations d'entretien ou de réparation des ouvrages. Les ouvrages d'art comprennent les ponts (1250), les murs de soutènement (700), les tranchées, couvertures et tunnels (97) et les Potences, portiques et Hauts-mats (PPHM - 1800) ainsi que les équipements de génie civil associés.

Identifiant de la procédure : c7c52ec2-a407-4c38-948b-79e6f2184986

Avis précédent : 9a1bf65e-6b0f-4e64-9299-73af26247679-01

Identifiant interne : DRIEAT-DIRIF-AOO-24-026

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71631450 Services d'inspection des ponts

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Clause sociale : En application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique dont les modalités sont définies dans le cahier des clauses administratives particulières Montant maximum annuel de l'accord-cadre : 2 500 000,00 euros HT. Durée de l'accord-cadre : Période ferme : 12 mois + trois reconductions tacites d'une durée de 12 mois chacune. Présentation des candidatures et des offres : Les candidats sont invités, pour constituer leur candidature et offre, à prendre connaissance du règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante <http://www.marches-publics.gouv.fr> - sous la référence : DRIEAT-DiRIF-AOO-24-026. Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les candidats sont invités à se reporter au règlement de la consultation de la présente consultation pour connaître en détail les modalités de remise candidatures et des offres, par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Les offres, mêmes volumineuses, doivent parvenir complètes dans les délais fixés par l'acheteur public. L'opérateur économique est responsable de l'envoi de son pli électronique dans les délais fixés.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation d'auscultation, mise en place d'instrumentation et diagnostic des ouvrages d'art du réseau routier national de la direction des routes d'île-de-France (DiRIF)

Description : À l'issue des actions de surveillance périodique (réalisées dans le cadre d'un autre accord-cadre), les ouvrages d'art nécessitent la réalisation d'auscultations permettant de lever d'éventuelles incertitudes et de suivre leur évolution. Ces auscultations ont également pour but de préparer les futures opérations d'entretien ou de réparation des ouvrages. Les ouvrages d'art comprennent les ponts (1250), les murs de soutènement (700), les tranchées, couvertures et tunnels (97) et les Potences, portiques et Hauts-mats (PPHM - 1800) ainsi que les équipements de génie civil associés.

Identifiant interne : DRIEAT-DiRIF-AOO-24-026

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71631450 Services d'inspection des ponts

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix apprécié au vu du détail estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique appréciée au regard de l'analyse d'une étude de cas.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Le délai d'urgence apprécié au vu du délai renseigné dans l'acte d'engagement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère socio-environnemental apprécié par la prise en compte de l'analyse des déclarations sur les contrats d'alternance et du SOPRE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Article L.551-1 du code de justice administrative (CJA). Il doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : article R.551-7 du CJA. Il doit être introduit dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché : Article R.421-1 du CJA. Il doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte attaqué. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du CJA). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 10,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INFRANEO

Offre :

Identifiant de l'offre : offre INFRANEO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : DRIAT-DIRIF-AOO-24-026

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2024

Date de conclusion du marché : 07/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Télécopieur : 01 44 59 46 46

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Numéro d'enregistrement : 13002932500573

Adresse postale : 25-27, rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : upimppac.dcppa.sg.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 0146768724

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0001

Nom officiel : INFRANEO

Numéro d'enregistrement : 41101878100079

Adresse postale : 140, avenue Jean Lolive

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1f8989e3-7ff3-43fa-8249-0fd116cc36c7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2025 à 15:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025